



Douzième Année

N° 122

JANVIER 1937

PROMÉTHÉE

Organe de défense nationale des Peuples du

CAUCASE } GÉORGIE
AZERBAIDJAN
CAUCASE DU NORD

de l'Ukraine et du Turkestan

Directeur : Georges Gvazawa

SOMMAIRE

Le jubilé du Président Motta	**
Les deux faiblesses de l'U. R. S. S.	<i>Jean Charlet.</i>
Une déception	<i>D^r Mir Yacoub</i>
Le mémoire ukrainien	**
Le procès de Moscou	X.
Le chant choral en Ukraine	<i>Prof. A. Kochitz</i>
Revue de la Presse : le discours du Chance- lier Hitler	**
CHRONIQUE : Caucase du Nord. — Ukraine.	
Bibliographie.	

Direction et Administration :
1, Square Léon-Guillot - PARIS (15^e).

PROMÉTHÉE

Organe de Défense Nationale
des Peuples du Caucase, de l'Ukraine
et du Turkestan

Le jubilé du Président Motta

Le 14 décembre dernier, le Gouvernement suisse a célébré, en même temps que le 65^e anniversaire de la naissance de M. Giuseppe Motta, le vingt-cinquième anniversaire de l'activité de ce haut magistrat au sein du Gouvernement. C'est M. Meyer, Président de la Confédération, qui a parlé au nom du Gouvernement qu'il présidait.

Le 17 décembre, les deux Chambres fédérales, le Conseil National et le Conseil des Etats, réunis en Assemblée fédérale afin de procéder à l'élection du Président de la Confédération pour l'année 1937, ont élevé M. Motta à la plus haute magistrature de la Suisse. Ainsi, pour la cinquième fois, M. Motta devient Président de ce beau petit pays qui est en même temps si grand. Grand, car son immense influence morale dans le monde entier n'est aucunement proportionnée à sa superficie minuscule de 41 mille km², et à sa population de 4 millions d'âmes. Pour marquer cet événement de façon particulière, l'Assemblée fédérale lui a consacré une séance spéciale qui a revêtu le caractère d'une fête solennelle. M. Troillet, Président de l'Assemblée fédérale, a adressé à M. Motta, au nom des deux

Chambres, ses félicitations chaleureuses et a fait ressortir les précieux services rendus au pays par le nouveau Président de la Confédération.

Toutes ces cérémonies, qui se sont déroulées dans la simplicité la plus naturelle et dans la traditionnelle sincérité suisses, ont été très émouvantes.

Mais, au cours de ces dix-huit années, l'activité de M. Motta s'est étendue également aux affaires internationales. Et là encore, il a montré sa haute culture, son intelligence, sa franchise, sa droiture, son éloquence. Dans tous les pays il est très apprécié et connu comme un homme de premier ordre. Aussi M. Motta a-t-il reçu, à l'occasion de ce jubilé, des télégrammes de félicitations, non seulement des Gouvernements et des chefs d'Etat du monde entier, mais encore de M. Avenol, au nom de la Société des Nations dont il est le Secrétaire Général, et à laquelle le haut magistrat suisse a rendu d'éminents services.

Demeurer un quart de siècle au Gouvernement, en pleine activité féconde, à l'époque la plus agitée de l'histoire des peuples, où tant d'hommes d'Etat ont succombé, où tant de Gouvernements sont tombés pour ne plus jamais

se relever, où tant de révolutions ont bouleversé complètement le régime social et politique de tant de pays ! C'est là, certes, la preuve éclatante, à la fois des exceptionnels mérites personnels du grand homme d'Etat qu'est M. Motta et de la vitalité, de la justesse du régime social et politique que ces braves montagnards suisses se sont donné. Il est agréable de constater comment ce régime démocratique, tout en évoluant ou précisément parce qu'il évolue toujours, résiste pendant des siècles à toutes les tempêtes ; comment de petites fractions des grands peuples les plus civilisés ont fondé un Etat fédéral ou se sont confondus en un Etat, tout en gardant leurs individualités nationales dans la compréhension mutuelle et dans une fraternité inaltérable. Le serment qu'ils se sont donné les uns aux autres : « Un pour tous, tous pour un » est pour la Suisse la base impérissable de la structure de l'Etat et de la vie tout entière.

Par un labeur opiniâtre et une intelligente économie, les Suisses ont fait, d'une contrée des plus pauvres (la Suisse ne possède aucune mine, ni autres richesses naturelles), un des plus riches pays du monde. C'est cela qui permet à la Confédération de supporter la charge énorme que nécessitent le secours apporté à des milliers de Suisses revenus de Russie complètement dépouillés de leurs biens par les Bolchéviks, l'aide apportée à des dizaines de milliers de commerçants et industriels suisses ruinés pendant la grande guerre dans les pays belligérants.

Ces difficultés sont considérablement accrues encore par le fait que la Suisse a été l'un des premiers pays frappés par ce fléau qui s'appelle « chômage », les marchés s'étant fermés à ses exportations immédiatement

après la guerre. Malgré ces conditions difficiles et toutes sortes d'autres complications, la Suisse tient bon. C'est dire que son armature économique et son organisation politique sont élastiques et solides grâce au remarquable bon sens qu'ont formé ses trois hautes cultures qui se complètent avantageusement ; une puissance irrésistible d'adaptation et de permanence permet aux forces sociales d'évoluer librement et de préserver ainsi la nation de catastrophes sociales et politiques. C'est le pays de la démocratie séculaire, qui a su mettre la liberté dans l'ordre et l'ordre dans la liberté. C'est là, la merveilleuse création collective des Allemands, des Français et des Italiens d'Helvétie.

Mais on remarquera aisément que, parler en ce moment de la Suisse, c'est parler de M. Motta et vice-versa. Dans la première période de sa carrière, M. Motta a été pendant sept ans ministre des finances à une époque très difficile pour la Suisse, où les dépenses augmentaient sans cesse à cause de la grande guerre. Plus tard, prévoyant la complication de la direction des affaires étrangères de la Suisse — en raison de la fondation de la Société des Nations, et du fait même que Genève devenait le siège de cette institution — c'est à M. Motta que le Conseil fédéral fit appel pour occuper ce poste où depuis dix-huit ans il exerce son activité avec la compétence qu'on lui connaît.

M. Troillet, Président de l'Assemblée fédérale, dans son discours solennel, parlant des belles qualités du jubilaire, en particulier, de « l'école de conciliation et de mesure », science politique essentiellement suisse dont le brillant représentant est M. Motta, a dit notamment à celui-ci :

« Ce sont ces qualités qui ont invité

vos collègues à vous confier la tâche si délicate de la direction des affaires étrangères et qui, depuis dix-huit années, vous ont permis de représenter le pays avec autorité et de le défendre avec talent ».

Citons encore le témoignage le plus autorisé, celui du Président de la Confédération, M. Meyer, qui a dit à son éminent collègue :

« Dans notre démocratie, inspirée de liberté et de fédéralisme, l'art de gouverner consiste surtout à savoir maintenir un lien entre des éléments souvent fort différents. C'est le fond même de la politique poursuivie par notre collègue et c'est là où cette politique a porté ses plus beaux fruits... Si nous considérons ces vingt-cinq années d'activité consciencieuse, M. Motta nous apparaît comme l'incarnation des plus belles vertus ».

Tous ces éloges ne font que résumer les mérites universellement reconnus de M. Motta qui forment un trait caractéristique de sa personnalité. Il en est un autre qui nous est particulièrement cher, et qui lui a acquis l'affection indéfectible et l'admiration de tous les peuples opprimés par l'impérialisme soviétique.

En effet, M. Motta a toujours montré une compréhension particulière des souffrances de ces peuples, il a toujours eu une attitude courageuse et noble à leur égard. La première fois, c'est le 16 décembre 1920, lorsqu'à la Première Assemblée de la Société des Nations l'admission de la Géorgie s'est posée, M. Motta a voté pour ; son « oui » a été prononcé avec une voix tellement démonstrative que l'Assemblée tout entière l'a remarqué.

En 1921, il était rapporteur devant l'Assemblée, sur la question des secours aux populations éprouvées en Russie. La résolution proposée ne

contenant aucune indication au sujet des populations du Caucase, M. Motta a eu la généreuse pensée d'introduire dans le texte : « L'Assemblée estime que les œuvres de secours doivent étendre leur action à toutes les régions de l'ancienne Russie éprouvées par la famine, *sans oublier les populations des territoires des Républiques d'Arménie, de Géorgie et d'Azerbaïdjan* ». Et par plus de souci, dans le paragraphe suivant il a tenu à préciser le devoir qu'il y avait à accomplir à l'égard des dites populations en recommandant : « de venir en aide aux régions qui souffrent de la famine en Arménie, en Azerbaïdjan, en Géorgie et en Russie ».

En 1922, en vue de soutenir la proposition de la délégation belge en faveur de l'indépendance de la Géorgie, M. Motta est plusieurs fois intervenu avec succès, au cours de la discussion à la Sixième Commission, à côté de MM. de Brouckère, Branting et Erich, pour faire adopter la dite résolution. En 1924, c'est sous sa présidence que la Cinquième Assemblée a adopté une résolution en faveur de la Nation Géorgienne soulevée contre la domination étrangère.

Enfin en 1934, lors de l'admission de l'U. R. S. S. dans la S. d. N., M. Motta, s'opposant courageusement à cette admission avec des arguments qui feront toujours honneur à la Suisse a déclaré :

« Lorsqu'elle aura été admise, le Conseil et l'Assemblée se trouveront devant plusieurs questions qui restent ouvertes. Les résolutions de l'Assemblée qui se rapportent à l'indépendance de la Géorgie ne s'endormiront pas dans la mort. L'Arménie, l'Ukraine, d'autres pays encore verront des hommes de cœur continuer à s'occuper d'eux. Il ne faudra pas dire : Ces ques-

tions ne se poseront plus. Les sympathies du monde civilisé accompagnent les héros qui défendent leur vie et leur liberté. Ces questions ne sont donc pas atteintes par la prescription ».

A l'esprit généreux et élevé de M. Motta, si souvent traduit par lui-même

en actes, les peuples opprimés répondent par le sentiment de la plus profonde reconnaissance.

En vérité, un petit pays peut donner naissance à un grand homme d'Etat. Le Président Motta est l'illustration vivante de cette vérité.

Les deux faiblesses de l'URSS.

C'est avec un vif intérêt que l'opinion européenne a suivi les péripéties du deuxième procès trotskiste de Moscou. Grâce à ce procès, l'Europe toute entière a pu observer, comme sur un thermomètre maxima, l'intensité de la fièvre qui a gagné l'U.R.S.S. Pour tout homme de bon sens se posait le dilemme suivant :

1. Les révélations du procès reflètent l'état réel des choses. D'où toute une série de conclusions et, parmi elles : l'U.R.S.S. a été créée et longtemps gouvernée par « la vieille garde bolchéviste » qui se composait — d'après les aveux même des créateurs du parti, de l'Etat soviétique et du Kominintern — des agents de la contre-révolution, agissant pour le compte des pays fascistes, des services d'espionnage de l'étranger, etc. — La fameuse G. P. U. ne savait longtemps rien, puisque les complots trotskistes ont pu se développer dans l'entourage de Staline. — La force du régime, après 19 ans d'existence, se révèle aujourd'hui comme une des plus douteuses. — Enfin, il serait à supposer, qu'à part le complot découvert, d'autres agissent dans l'ombre et peuvent, à chaque instant, torpiller le régime stalinien.

2. Ou bien les deux procès ne sont qu'une gigantesque provocation et les accusés sont forcés d'avouer des crimes qu'ils n'ont jamais commis. Dans ce cas-là, nous nous trouvons en présence des méthodes qui surpassent tout ce qu'on connaît dans le domaine de la provocation. Il faut bien, qu'un régime soit faible, pour qu'il puisse agir de cette façon.

Donc, que le procès soit « vrai » ou « faux », il ne prouve que la faiblesse du régime et le bas niveau moral de ses dirigeants. Aucune collaboration internationale ne pourrait être recommandée avec des gens, auxquels il est impossible d'accorder la moindre confiance...

Ceci n'est point notre opinion personnelle. Les idées que nous avons exposées ne reflètent que d'une façon très atténuée l'odieuse impression, provoquée universellement par les deux procès de Moscou. Les dirigeants soviétiques ne pouvaient ne pas être avertis de l'opinion publique mondiale; s'ils ont, néanmoins, continué à faire le procès des accusés, c'est qu'ils ont été obligés d'aller jusqu'au bout. La même leçon se dégage de la continuité de cet « effort soviétique » : faiblesse

d'un régime de provocation policière arrivé à son paroxysme.

« Si Radek est fusillé — m'a t-on dit — ce sera peut-être une preuve du bien-fondé de l'accusation. S'il a la vie sauve — c'est sûrement la preuve du « chiqué » du procès. Comprenez qui voudra. Même le procureur Vy-chinski en a été indigné, ou il a fait semblant de l'être, car tout est possible en U. R. S. S.

*
**

Le procès de Moscou — où plutôt la série des procès trotskistes — a comme base une divergence de vues, en ce qui concerne les problèmes sociaux. Ce n'est pas la seule pierre de touche de l'U. R. S. S. Il y en a au moins deux : le problème social et le problème national. Autour de ces deux centres gravitent toutes les tentatives, dont le but varie du désir de transformation du régime social actuel, jusqu'à la nécessité de briser les chaînes de l'Etat soviétique par les nations qu'il opprime.

Les procès trotskistes oscillent entre les deux interprétations du léninisme et ne se meuvent que dans le domaine social. Quant au problème national — autrement dit, le problème des nationalités — les Soviets font l'impossible, pour étouffer toute information impartiale et pour compromettre les desseins les plus purs des nations qui luttent pour leur indépendance.

Les lecteurs de « Prométhée » connaissent la vérité sur les révoltes qui ont eu lieu à plusieurs reprises en Ukraine, en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Caucase du Nord et au Turkestan. Ce n'étaient pas des révoltes sociales, mais nationales. Les peuples opprimés ne se souciaient guère de la forme du régime social ; ils ont pourtant combattu pour

la cause de leur indépendance nationale. Inutile de souligner que toutes ces révoltes ont été brisées par les Soviets avec une brutalité inouïe. Non contents d'avoir triomphé des aspirations légitimes des nations qu'ils oppriment, les Soviets ont fait régner le silence le plus absolu sur ces révoltes. Moscou est allé encore plus loin : pour compromettre les mouvements libérateurs et spontanés, les bolchéviks ont insinué qu'une liaison étroite existait entre les nations révoltées et l'étranger. Ce fut une belle calomnie : les nations du Caucase, l'Ukraine et le Turkestan ne veulent aucun protectorat étranger, officiel ou masqué ; ces nations n'aspirent qu'à la liberté, idée qui n'existe pas dans le vocabulaire des Soviets ! Et comme la Russie bolcheviste a singulièrement perfectionné les méthodes de l'ancienne Okhrana tsariste, les provocateurs du Kremlin ont même suscité des révoltes artificielles, pour briser, dans le commencement de leur élan national, les aspirations libertaires de ces peuples.

Essayons de résumer : le colosse russe, comme la statue d'Apollon de Rhodes, a des pieds d'argile ; les deux faiblesses de l'U. R. S. S., sont : le problème social, mis en vive lumière par les procès trotskistes de Moscou, ainsi que le problème national, dont la gravité est soulignée par les nombreuses révoltes des peuples opprimés.

Peu à peu, on commence en Europe à voir les choses, comme elles sont réellement. Des écrivains indépendants, pleins de sympathie pour la nouvelle Russie, reviennent de cet Eldorado, profondément déçus. Les dernières publications d'André Gide, de Ferdinand Céline et de Roland Dorgelès sont les aveux vibrants d'hommes dits de gauche qui ont perdu leur foi et qui dressent un réquisitoire sévère contre

l'U. R. S. S. Il n'y a, du reste, pas que les littérateurs ; de hauts fonctionnaires de la C. G. T. française et des Trade-Unions anglais, à leur retour de l'U. R. S. S., mettent les ouvriers en garde, contre la propagande mensongère sur le « paradis rouge » et la « démocratie soviétique ».

Des hommes d'Etat qui sont de vrais démocrates — comme Robert A. Eden, le principal secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, expriment, dans un langage clair et net, leur stupéfaction, en voyant glorifier, par les bolchéviks, les sentiments les plus bas et les plus odieux qui puissent exister dans l'âme humaine.

Si l'Europe croit encore au « bloc de

granit » soviétique, elle se trompe et elle veut bien se tromper. L'U.R.S.S. ne représente aujourd'hui aucune force réelle, avec laquelle on pourrait compter. Tout d'abord, la Russie actuelle est rongée par des maladies secrètes ; ce n'est que dans un éclair, que l'on voit, tout d'un coup, combien ont eu raison tous ceux qui ont jugé « l'admirable essor de l'U. R. S. S. » avec un peu de sang froid et de sens critique. Ensuite — et nous venons de nous en rendre compte — la Russie est toujours prête à une brusque volte-face. Feu George V avait cent fois raison, quand il proclamait qu' « On ne pactise pas avec des criminels ».

Jean CHARLET.

Une déception

Quelle est en ce moment la situation de l'Union Soviétique ? Telle est la question qui se pose un peu partout. Après l'effondrement du régime tsariste, Lénine et ses partisans s'emparèrent du pouvoir et se mirent en devoir de réaliser les rêves depuis longtemps caressés du prophète du socialisme, Karl Marx. La première chose qu'ils firent, ce fut de donner une nouvelle appellation au pays dans lequel ils tentaient une expérience, inconnue jusqu'alors par son audace et son ampleur, dans l'histoire. On nomma ce pays « Union des Républiques Socialistes Soviétiques ». Vingt ans ont passé depuis que les bolcheviks ont étendu leur domination sur ce vaste pays dont la superficie couvre presque tout un continent avec sa diversité géographique et ethnique.

Que se passe-t-il dans ce vaste pays dont les frontières sont fermées au monde civilisé ? Quelle est sa situation économique et politique ? Il est vrai que les Soviets font des dérogations en faveur de certains Européens privilégiés, et en ce cas des préparatifs sont faits en vue de montrer à ces hôtes de marque ce que l'on veut bien montrer.

Jusqu'à ce jour, Européens et Américains reçoivent là des informations fort douteuses. Les descriptions fournies par les voyageurs, ayant souvent de la sympathie pour les Soviets, se distinguent par leur variété et par leur manière d'être présentées, mais ce qui est digne de remarque, c'est qu'elles sont loin de la vérité. En réalité, la possibilité de discerner la vérité, de la sentir, si l'on peut ainsi s'exprimer, n'est pas donnée à tout chacun en

Union soviétique. Il est arrivé parfois que des touristes se rendant en U. R. S. S. emportaient avec eux leur opinion déjà faite, si bien que de tout ce qu'ils avaient vu et entendu ils retenaient ce qui concordait avec leur opinion déjà faite. Rentrant chez eux, ils faisaient état de leurs observations qui étaient loin d'être impartiales, comme témoignage à la thèse qu'ils soutenaient avant leur départ pour l'U.R.S.S. Tous ces reportages étaient, on ne peut plus variés, et, disons le mot, plus tendancieux. Les uns chantaient des louanges à « l'expérience » en cours, les autres — de tous les plus nombreux — tombaient dans le pessimisme et peignaient tout en noir. En présence de conceptions si différentes, les lecteurs restaient confondus, dans l'impossibilité de se rendre compte de ce qui se passait dans ce pays des Soviets.

L'ouvrage paru récemment du célèbre écrivain français André Gide, sous le titre « *Retour de l'U. R. S. S.* » avec sa présentation des faits et de l'U. R. S. S. sous un jour tout nouveau a fait sensation, grâce à l'autorité de l'auteur et à l'énorme influence dont il jouit parmi la jeunesse française qui le considère, à juste titre comme l'orgueil de la littérature française contemporaine. La réputation d'auteur « pur » à laquelle venait s'ajouter un talent d'écrivain sachant décrire l'état d'âme et le caractère des hommes, sachant donner une analyse des plus serrées des sentiments secrets et des souffrances, extérieurement imperceptibles des hommes donnaient un intérêt tout particulier à son nouvel ouvrage.

Faut-il ajouter qu'André Gide était un écrivain dont les sympathies pour le communisme, et pour le régime soviétique en général, ne faisaient point de doute. Que de fois, A. Gide exprima ouvertement son admiration pour les

Soviets, soulignant son amour et entière approbation de leurs actes. L'auteur croyait fermement que les bolcheviks tentaient une expérience « sans exemple dans l'histoire de l'humanité » et cela, en vue de libérer le monde des souffrances et des privations qui l'affligent. Il croyait sincèrement au résultat final de cette « expérience » et son âme était pleine d'optimisme et de joie. L'Union Soviétique était pour lui « plus qu'une patrie d'élection, un exemple, un guide ».

Ainsi qu'à l'époque de la grande révolution française, où des bords de la Tamise et de la Néva, de tous les centres civilisés d'Europe, les libéraux venaient en France pour y respirer l'air de la liberté et pour y voir de leurs propres yeux le bonheur et la félicité, de même, André Gide, se rendit au pays des Soviets pour s'inspirer dans cette atmosphère « paradisiaque » créée par les bolcheviks, refaire ses forces, renforcer son enthousiasme pour glorifier ensuite la révolution et ses succès.

Quelle déception l'attendait dans ce pays ! André Gide donne aujourd'hui au monde civilisé le bilan de ce qu'il y a vu, il lui donne un livre où se reflètent l'amertume et les souffrances de multiples millions d'hommes aperçus dans ce « Paradis soviétique » et qu'il y a laissés.

André Gide avait rêvé de voir dans cet heureux pays, des gens riches, un peuple libre, un peuple traité par les autorités sur un pied d'égalité. Il avait espéré être en présence d'un citoyen, admirer une « individualité libre » manifestant sa joie... Hélas !... Quelle ne fut pas sa surprise de voir, au lieu de l'abondance — une affreuse « misère »... Un jour qu'il se promenait dans les rues de Moscou, il remarqua un groupe d'environ 300 personnes qui.

« faisaient la queue devant un magasin »... Le magasin n'était encore point ouvert, et c'est ce qui, tout d'abord, retint l'attention de l'écrivain : « Que sert d'arriver d'avance ? Qu'y gagne-t-on ?... — « Comment, ce qu'on y gagne ?... Les premiers sont les seuls servis. Les besoins sont si grands » lui explique-t-on, et le public est si nombreux que la demande durant longtemps encore, l'emportera sur l'offre et l'emportera de beaucoup. On ne parvient pas à suffire »...

Mais comment expliquer cet état de choses ?... Car enfin l'Etat est « à la fois, fabricant, acheteur et vendeur »... Dès lors, pourquoi n'arrive-t-il pas à satisfaire les besoins les plus indispensables de la population ?... et cela, à Moscou, la capitale, où tout se fait à la vue des étrangers. « Force est ici de préférer ce que l'on nous offre ». « C'est à prendre ou à laisser »... Et alors, poursuit M. André Gide, je pense (en dépit de mon anticapitalisme) à tous ceux de chez nous qui, du grand industriel au petit commerçant, se tourmentent et s'ingénient : qu'inventer qui flatterait le goût du public ? Avec quelle subtile astuce, chacun d'eux cherche à découvrir par quel raffinement il pourrait supplanter un rival ! De tout cela, l'Etat n'a cure, car l'Etat n'a pas de rival. La qualité ? « A quoi bon, s'il n'y a pas de concurrence, nous a-t-on dit !... Et c'est ainsi qu'on explique trop aisément la mauvaise qualité de tout en U. R. S. S. ».

Mais André Gide n'est pas seulement déçu par les « succès » économiques de l'Etat soviétique, mais encore par les « succès » dans le domaine politique. Il aurait voulu voir beaucoup de choses, mais il ne vit, ou plutôt on ne lui montra que bien peu de chose, et encore, hâtons-nous d'ajouter que le peu qu'il lui fut donné de voir lui causa

une profonde douleur. En définitive, il en est venu à cette déduction : que la vie des peuples de l'Union soviétique est des plus pénibles. Les peuples de même que les individus ne sont pas libres, et tout ce qui n'est point « dans la ligne » est écrasé sans pitié.

« La moindre protestation, la moindre critique est passible des pires peines, et du reste aussitôt étouffée ».

Les persécutions et la terreur ont réduit les hommes (psychologiquement) à l'esclavage. L'ancien esclavage, voire même l'inquisition du moyen âge pâlisent devant cet instrument de pression qu'est la Guépéou. Les horreurs du régime sont à ce point si effroyables, « les fronts sont si courbés » que les gens dans ce pays y ont perdu tout visage humain ; ils acceptent tous les ordres ; ils exécutent sans réagir, sans murmurer, sans se plaindre tout ce que les autorités leur ordonnent. L'on dirait que ces gens ont perdu toute capacité de penser, de critiquer ce qu'ils voient...

« Je doute, écrit l'auteur, qu'en aucun autre pays aujourd'hui, fut-ce dans l'Allemagne d'Hitler, l'esprit soit moins libre, plus courbé, plus craintif (terrorisé), plus vassalisé ! ».

La révolution russe, si remplie de promesses, qui a proclamé la liberté individuelle et la liberté des peuples, l'abolition des classes et l'établissement de l'égalité pour tous et partout n'a pas seulement rien réalisé de tout cela, même après avoir modifié les principes fondamentaux, mais encore elle a institué un tel régime d'esclavage devant lequel pâlit le despotisme des tsars. Il n'est pas de point, ni de principe auxquels le pouvoir soit resté fidèle ; il a tout changé, tout saboté jusqu'à son propre visage.

Chose paradoxale ! Les pères et les apôtres du communisme se sont pris

maintenant au rétablissement progressif du principe de la famille, de la propriété privée, du droit de succession, et aussi au rétablissement de la domination du peuple russe sur les autres peuples, faisant partie de l'Empire soviétique.

Par cette politique, écrit André Gide, les bolcheviks veulent « donner au citoyen soviétique le sentiment qu'il a quelque bien personnel à défendre ». Actuellement, l'on dirait que les divergences entre classes, créées sous le nouveau régime, sont loin de s'effacer. Tout porte à croire même qu'elles s'accroissent d'un jour à l'autre, si bien que l'on peut se demander s'il existe des classes en U. R. S. S.

« L'on voit se former, écrit M. André Gide, des couches de société sinon déjà des classes, une sorte d'aristocratie ; je ne parle pas ici de l'aristocratie du mérite et de la valeur personnelle, mais bien de celle du bien-penser, du conformisme et qui, dans la génération suivante deviendra celle de l'argent ».

Cette aristocratie dont parle l'auteur regarde avec mépris ceux qui se trouvent à un degré de l'échelle de service inférieur ; ces derniers sont traités bien plus brutalement que dans les pays capitalistes ; et quant aux domestiques, leur situation n'est pas meilleure que sous l'ancien régime ; le « mépris » et « l'indifférence » qu'on leur témoigne sont encore plus accentués qu'auparavant.

La révolution russe, écrit André Gide subit « un changement d'orientation » en ce sens qu'elle va à des « compromis » avec le peuple.

Ces « compromissions » ne sont pas du goût des communistes, pas plus que toutes ces « transigeances » mais les autorités interprètent ces dispositions comme autant de tendances « contre-révolutionnaires » alors que ces mani-

festations de mécontentement tiennent au contraire de l'esprit révolutionnaire, « ce ferment qui d'abord fit éclater les douves à demi pourries du vieux monde tsariste » et qui, après avoir satisfait les larges milieux de ses adeptes et piliers du régime soviétique, « devient encombrant, gênant, comme ce qui a cessé de servir » lorsque la révolution triomphante s'est stabilisée.

André Gide développe ensuite son idée, il écrit :

« Maintenant que la révolution a triomphé, maintenant qu'elle se stabilise et s'approprie, ceux que ce ferment révolutionnaire anime encore et qui considèrent comme compromissions toutes ces concessions successives, ceux-là gênent et sont honnis, supprimés ».

Malheureusement, André Gide ne dit pas sous quelle forme ont lieu ces « suppressions ». Il est vrai que le procès des 17 s'est déroulé après l'apparition du livre, mais le procès Zinoviev-Kamenev était cependant connu avant son apparition et l'auteur aurait pu en donner un aperçu et de sa plume géniale montrer au monde civilisé les horreurs perpétrées par le régime stalinien par les tribunaux staliniens.

Il est une chose certaine, et cela se voit dans le livre d'André Gide : c'est ce qui s'est fait au nom de la révolution depuis vingt ans et que l'on considérerait comme des succès ; tout cela s'effondre, tout s'écroule, la vie reprend son ancien cours. Le sentiment de la propriété individuelle, et l'intérêt particulier, l'instinct de la liberté personnelle et nationale, tout cela est profondément ancré parmi les hommes de l'Union soviétique, et l'on ne saurait l'annihiler, ce que voyant, M. Staline et ses partisans font à présent machine en arrière sous le couvert de doctrines révolutionnaires.

L'opposition militante, que ce soit parmi les nationalistes d'origine non-russe ou au sein du parti communiste, tient M. Staline dans la crainte. Pour sauver sa tête et se maintenir au pouvoir, Staline est obligé de fusiller non seulement les « révolutionnaires nationaux » sur les confins, mais encore, l'un après l'autre, tous les membres de la vieille garde du parti de Lénine.

Nous devons être reconnaissants à André Gide d'avoir montré à tous ceux qui jusqu'à présent étaient restés aveugles et ne voyaient pas les réalités de l'Union soviétique que tout est loin d'être pour le mieux dans le « meilleur des mondes socialistes ». Il a montré encore que le régime soviétique

n'a pas su, pendant ses vingt années d'existence, créer l'unité morale pas plus que l'unité idéologique, que la paix intérieure. Non, ce régime n'a pas créé des peuples libres, des citoyens libres, il n'a pas libéré les masses. Après avoir livré tout ce qui était sacré pour eux il se maintient, mais pas autrement que par la terreur et par l'assassinat.

Reste à savoir maintenant si l'ouvrage écrit avec tant de talent et d'objectivité par André Gide, témoin oculaire de ce qui se passe en U.R.S.S., produira l'effet attendu sur les jungles de l'Europe ?

Dr. Mir YACOB.

Le mémoire Ukrainien

MEMOIRE PRESENTE A LA SOCIETE DES NATIONS
PAR LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE UKRAINIENNE

Le 22 janvier le Gouvernement de la République Démocratique Ukrainienne a présenté au Conseil de la Société des Nations le mémoire que nous donnons ci-dessous in-extenso :

« Le Gouvernement de la République Démocratique Ukrainienne en exil, s'inspirant du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et ayant en vue le maintien de la paix dans le monde et l'établissement de bons rapports entre les nations, estime de son devoir, en vertu de l'article 4, paragraphe 4, du Pacte de la Société des Nations, d'attirer l'attention du Conseil de la Société des Nations sur les faits et les considérations ci-dessous.

I. L'Ukraine, étant jadis un Etat indépendant, a accepté librement, en 1654, la protection du Tzar de Moscovie, mais à condition de sauvegarder sa complète autonomie intérieure et, en partie, son autonomie extérieure ; cette condition a été stipulée dans le traité du 27 mars 1654 conclu entre l'Ukraine et le Tzar de Moscovie et sanctionnée par la Charte du Tzar. Mais les tzars moscovites se gardèrent bien de tenir parole et d'exécuter les clauses de ce traité. Ils usurpèrent, au fur et à mesure, les droits autonomes de l'Ukraine, et, en 1764, ils incorporèrent l'Ukraine dans le cadre de l'Empire russe, comme une simple pro-

vince. Au cours de la révolution de 1917, la nation ukrainienne, forte de ses anciennes traditions de liberté, réussit à rétablir son Etat indépendant sous la forme d'une République Démocratique Ukrainienne. Cette dernière fut proclamée le 22 janvier 1918 par son premier parlement — la Rada Centrale Ukrainienne — et confirmée le 22 janvier 1919 par sa première assemblée constituante — le Congrès du Travail. La République Démocratique Ukrainienne fut reconnue, comme Etat indépendant, par la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie, la Bulgarie, la Pologne, la Finlande, la Lettonie et la Russie Soviétique.

2. Comme suite à la guerre qui éclata à la fin de 1918 entre la République Démocratique Ukrainienne et la Russie soviétique du fait de l'immixtion de cette dernière dans les affaires intérieures de l'Ukraine, et dans le but d'y installer un régime communiste, l'Ukraine, après quatre ans de lutte acharnée, fut occupée par les armées bolchévistes, puis transformée en une république socialiste soviétique et finalement incorporée dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.

Le Gouvernement légal de la République Démocratique Ukrainienne dut quitter le sol natal afin de continuer la lutte pour l'indépendance de l'Ukraine, tandis que les bolchéviks établissaient en Ukraine une dictature du parti communiste russe avec toutes ses conséquences : terreur sanglante, ruine économique, famine, abolition de tous les droits et libertés.

3. La nation ukrainienne n'a jamais abdiqué son droit à l'indépendance. Malgré la terreur inouïe à laquelle les autorités de l'U. R. S. S. ont recours comme moyen pour maintenir

leur régime d'occupation en Ukraine, la nation ukrainienne poursuit la lutte par des révoltes et des insurrections incessantes ; elle lutte héroïquement contre ce régime d'occupation, contre les principes imposés par la force, contre un système social et politique qui lui est étranger. Quant au Gouvernement légal de la République Démocratique ukrainienne en exil, il n'a jamais cessé et ne cesse de protester contre l'asservissement de l'Ukraine par l'U. R. S. S., ainsi qu'on a pu le constater dans ses actes et déclarations adressés aux peuples civilisés. Le Gouvernement légal de l'Ukraine ne cessera cette lutte que le jour où l'Ukraine sera libérée de l'occupation étrangère, où elle retrouvera sa liberté, l'ordre et la vie normale sur son territoire sous l'égide de son Gouvernement légal de la République Démocratique Ukrainienne.

4. Pour affermir son pouvoir ébranlé par la résistance et la lutte de la population ukrainienne aussi bien que par celle d'autres peuples assujettis par la Russie Soviétique, le parti communiste qui détient le pouvoir en U.R.S.S., avec le dictateur Staline à sa tête, a élaboré une nouvelle constitution de l'U.R.S.S., ratifiée le 25 novembre 1936 par ses fonctionnaires et par les chefs du parti, réunis au soi-disant « Congrès pan-unioniste des Soviets » à Moscou.

A cet effet le Gouvernement National Ukrainien en exil a l'honneur de présenter au Conseil de la Société des Nations les considérations suivantes, d'ordre général et concret :

I. La nation ukrainienne et son Gouvernement légal protestent avec la dernière énergie contre l'imposition illégale à l'Ukraine des lois élaborées et sanctionnées sans la participation ni l'agrément du peuple ukrainien,

privé d'organes législatifs, librement constitués. Le gouvernement de l'U. R. S. S., en tant que pouvoir étranger, que pouvoir d'envahisseur, que pouvoir d'occupation n'a aucun droit pour élaborer et sanctionner les lois constitutionnelles et pour les imposer à la nation ukrainienne. Par conséquent, la nation ukrainienne ne reconnaîtra jamais la nouvelle constitution de l'U. R. S. S., qu'elle considèrera comme nulle et non avenue, car c'est une loi imposée par des autorités étrangères qu'elle n'a point élues et encore moins reconnues.

2. Pour masquer devant la Société des Nations et devant ses membres le caractère oppressif de son origine et les méthodes brutales de son pouvoir, contraires au sens humanitaire de la civilisation, les Soviets ont proclamé, dans l'article 13 de leur nouvelle constitution, que l'U. R. S. S. est une « union d'Etats » (« Bundesstaat ») formée, d'après leur déclaration, sur la base d'une « union libre » de 11 républiques socialistes soviétiques ayant les mêmes droits et privilèges (Russie, Ukraine, Ruthénie-Blanche, Azerbeïdjan, Géorgie, Arménie, Turkménistan, Uzbekistan, Tadjikistan, Kazakhstan et Kirghizistan).

Les faits historiques sus-mentionnés prouvent que l'Ukraine fut occupée et assujettie à l'aide d'une force militaire. Même après avoir été occupée, et bien que se trouvant sous le joug étranger, la nation ukrainienne n'a jamais accepté de s'unir librement ou par la force de l'U. R. S. S.

Ce que nous avons démontré pour le cas de l'Ukraine, s'applique également à la Ruthénie-Blanche, à l'Azerbeïdjan, la Géorgie, l'Arménie et au Caucase du Nord. Ces pays ont été privés de leur liberté et de leurs droits à l'indépendance et ils ont été occupés ma-

nu-militari par la Russie Soviétique. Ces pays également n'ont point donné leur agrément à une « union libre » avec l'U. R. S. S. En ce qui concerne les cinq petites « républiques » (Turkmenistan, Uzbekistan, Tadjikistan, Kazakhstan et Kirghizistan), ces Etats furent créés artificiellement par les Soviets sur les territoires de peuples peu nombreux dans le but unique d'augmenter l'influence du parti communiste dans l'U. R. S. S. La république centrale soviétique russe se forma après le coup d'Etat exécuté par les communistes. Son « désir » de s'unir avec les républiques, opprimées par elle, ne s'exprima qu'en recourant à la guerre, à l'occupation et au rattachement forcé, et c'est ainsi qu'elle réussit à s'emparer d'autres territoires et de peuples ayant fait partie de l'ancien Empire russe.

Comme on peut le voir, ce n'est pas une « union libre » qui est à la base de l'U. R. S. S., mais au contraire la violence, l'occupation, l'asservissement. Pour mieux cacher le caractère artificiel et forcé de la formation de l'U. R. S. S., la nouvelle constitution déclare que chaque république a le droit de « quitter librement l'U. R. S. S. » (article 17). Mais en même temps la constitution ne prévoit aucun moyen légal et ne mentionne aucune condition pour que ces républiques puissent profiter de ce droit. Par conséquent, cet article de la constitution est vide de tout sens et de toute portée juridique.

Créée par la violence, dominée par l'esprit de gouverner par la terreur les territoires des nations opprimées, menacée à l'intérieur par la lutte permanente et par la résistance acharnée de ces peuples, la nouvelle Union des Etats Soviétiques, qui va remplacer l'U. R. S. S. à la Société des Nations,

en tant que son successeur, ne répond nullement aux conditions de l'article 1, paragraphe 2, du Pacte de la Société des Nations et présente en même temps une menace constante pour la paix du monde et pour la bonne entente des nations civilisées.

3. Au point de vue politique, la nouvelle constitution confère à l'U. R. S. S. un régime basé sur l'établissement systématique des principes d'un extrême centralisme qui abolit définitivement tous les droits autonomes des pays et des peuples de l'Union Soviétique et les unit sous l'autorité absolue du Gouvernement central de l'Union des Etats Soviétiques. En même temps, cette constitution affermit d'une façon définitive et formelle la dictature du parti communiste en lui attribuant un rôle dominant dans la direction des affaires, aussi bien dans l'administration que dans les organisations professionnelles, culturelles, économiques (article 126). Cette constitution confère, au parti seul, le droit de poser les candidatures aux élections pour les institutions législatives, administratives et judiciaires (article 141), ce qui rend nuls les principes du suffrage universel, proclamés par la même constitution.

Prenant en considération que la doctrine communiste ne reconnaît pas en l'Etat une forme perfectionnée, ayant à cœur le progrès de la société, mais qu'au contraire elle tend à l'anéantir par la révolution mondiale, le fait d'attribution au parti communiste de la dictature en U. R. S. S. ne signifie autre chose que la tendance de placer les dirigeants fanatiques du communisme au-dessus de l'Union des Etats Soviétiques et de mettre à leur disposition tous les moyens dont peut disposer un Etat moderne. Cette tendance ne peut qu'augmenter, que renforcer

considérablement l'action destructive du communisme dans le monde entier au détriment de la paix et de la civilisation.

4. Au point de vue social et économique la nouvelle constitution sanctionne l'ordre social et économique qui existe actuellement en U. R. S. S. et qui, d'après la déclaration des communistes, repose sur les principes du socialisme. En réalité cet ordre est basé sur les principes d'un capitalisme d'Etat, principes réalisés sur un plan systématique : la propriété privée, l'initiative privée et la libre concurrence économique, ainsi que la liberté du travail sont remplacées par la propriété d'Etat, par le monopole de l'économie d'Etat et par le travail forcé. Prenant en considération que le pouvoir du parti communiste est dictatorial et que tous les leviers de commande dans cet Etat sont aux mains des membres de ce parti, le dirigeant de cet Etat, son propriétaire véritable, son maître absolu, n'est autre que le parti communiste, tandis que la population de l'Union — paysans, ouvriers et travailleurs intellectuels — est condamnée aux travaux forcés au profit du parti. Cette population se trouvant constamment menacée d'une mort certaine par la faim du fait que « celui qui ne travaille pas n'a pas le droit de manger » — article 12 de la Constitution. Les paysans privés de leurs terres, de leur inventaire vivant, de leur mobilier se sont vus imposer le régime des kolkhoz. Les ouvriers de leur côté sont fixés à leurs usines, à leurs ateliers, à leur mine. Il est défendu aux paysans et aux ouvriers de changer librement de résidence ; sont supprimés également le choix du travail et le droit de défense des intérêts professionnels par voie collective. De ce fait, le travail forcé en U. R. S. S. est devenu un

esclavage, dans sa forme la plus abjecte — un esclavage sanctionné par l'Etat et exploité par l'Etat.

Cet état de choses ne correspond en aucune manière à l'article 23 du Pacte de la Société des Nations et à l'article 5 de la Convention Internationale pour la répression de l'esclavage (signée le 25 septembre 1926) ; de plus, il est contraire aux principes essen-

tiels de la civilisation et de l'humanité.

En présentant ces faits et ces considérations au Conseil de la Société des Nations, le Gouvernement de la République Démocratique Ukrainienne en exil espère que la Société des Nations tirera les conséquences qui s'imposent pour le maintien de la paix et pour une meilleure collaboration des peuples civilisés. »

Le procès de Moscou

Un procès à grand spectacle vient de se dérouler devant le tribunal suprême de Moscou. Les vedettes en sont de taille : nous trouvons sur les bancs des accusés, en plus de treize inculpés de mince envergure, Karl Radek, le journaliste le plus célèbre de l'Union Soviétique, Piatakov et Mouralov, anciens ministres, et Sokolnikov, ancien ambassadeur à Londres.

Tous ces gens sont accusés d'avoir conspiré contre le gouvernement soviétique, sur l'ordre de Trotski et avec la complicité des Allemands et des Japonais.

Le procès avait attiré une grosse affluence dans la salle bleue de la maison centrale des syndicats de l'ancien cercle de la noblesse russe. Dans le décor somptueux constitué par cette ancienne salle des fêtes aux lustres étincelants et aux colonnes corinthiennes se pressent, de nombreux journalistes étrangers et soviétiques, des écrivains parmi les plus connus, des officiers, de hauts fonctionnaires, etc. Il y a là Feuchtwanger, écrivain antifasciste, juif allemand ; M. Vaillant-Couturier, et, non loin de là M. Robert Coulondre, ambassadeur de France ;

M. Davies, ambassadeur des Etats-Unis ; plusieurs ministres et chargés d'affaires. Certains correspondants étrangers en sont à leur douzième procès. Ces habitués regardent sans étonnement leurs vieilles connaissances, Vychinski, procureur de la République, et Ulrich, président du Collège militaire de la Cour suprême, dans son uniforme rutilant.

Les accusés sont l'objet de la curiosité générale. Ils sont dix-sept à prendre place dans le box sévèrement gardé par deux énormes soldats rouges baïonnette au canon. Seuls Radek, Piatakov, Sokolnikov, Serebriakov, Mouralov intéressent les assistants.

Piatakov est très voûté et semble malade et affaibli. Il a un crâne démesuré, de longs cheveux, une barbiche blonde, de grosses lunettes. On devine dès ses premiers mots une intelligence supérieure. Au premier rang comme lui, Sokolnikov est digne et compassé. Il n'aura, le premier jour, que quelques mots à dire. Le reste du temps, il garde une attitude distante et pensive et jette de temps en temps sur l'assistance des regards froids et méprisants. Quant à Radek, il n'a pas

changé. Il est en pleine forme, parfaitement à l'aise et, semble-t-il, décidé à profiter de cette dernière tribune pour finir en beauté. Il tient à la main un redoutable cahier qui promet un grand discours. Pour le moment il se contente de répondre d'un ton ferme aux questions du procureur Vychinski. Serebriakov est un gros petit homme réjoui qui n'a pas l'air de réaliser la gravité de sa situation. Sauf trois, tous refusent l'aide d'avocats qui ne pourraient que les gêner et leur enlever l'occasion et le plaisir de prononcer de longs discours. Tous se reconnaissent coupables, mais avec des nuances. Les uns c'est avec défi ; les autres avec calme et résignation ; les troisièmes, mais ils sont rares, avec honte. D'une façon générale les observateurs s'accordent à juger leur attitude moins humiliée et plus digne, plus ferme que celle des accusés du mois d'août.

Lecture est donnée de l'acte d'accusation.

Voici les principaux points de cet acte communiqué par l'agence soviétique « Tass » :

Le « Centre parallèle » (trotskiste) se donnait comme tâche principale de renverser par la violence le gouvernement soviétique, dans le but de changer l'ordre social et politique existant en U.R.S.S. Les trotskistes recherchaient à cette fin l'aide d'Etats étrangers.

Selon la déposition de Radek, Trotski, dans une lettre reçue par Radek en décembre 1935, écrivait : « Sans une certaine égalisation de la structure sociale de l'U.R.S.S. avec celle des puissances capitalistes, le gouvernement du bloc ne pourra pas se maintenir au pouvoir, ni conserver la paix, sans admettre le capital allemand et

japonais dans l'exploitation de l'U.R.S.S. »

.....
Piatakov déclara qu'en décembre 1935, au cours d'un entretien qu'il eut près d'Oslo, Trotski exigea l'intensification de l'activité terroriste.

Selon la déposition de Sokolnikov, confirmant celle de Piatakov, Trotski avait engagé des pourparlers avec un des dirigeants du parti national-socialiste allemand. Un accord avait été conclu en vertu duquel Trotski s'engageait à assurer une attitude favorable au gouvernement allemand et une collaboration avec celui-ci dans les principales questions d'ordre international. Trotski promettait également des concessions territoriales et l'autorisation à des industriels allemands d'exploiter en U.R.S.S. des entreprises constituant le complément indispensable de l'économie allemande. Enfin, il s'engageait à intensifier, en temps de guerre, l'activité de diversion en accord avec l'état-major allemand.

Les termes de cet accord furent définitivement arrêtés au cours d'une rencontre entre Trotski et M. Rudolf Hess.

Dans une lettre adressée à Radek en décembre 1935, Trotski écrivait « qu'il faudrait céder au Japon la Province Maritime et la région de l'Amour, ainsi que l'Ukraine à l'Allemagne, et ne pas s'opposer à la mainmise de l'Allemagne sur les pays danubiens et balkaniques, ni à celles du Japon sur la Chine ».

.....
Trotski et ses complices, poursuit l'acte d'accusation, plaçaient leur principal espoir dans la défaite de l'U.R.S.S. au cours d'une prochaine guerre avec des Etats impérialistes et ils s'efforçaient d'accélérer l'agression militaire de ces Etats contre l'U.R.S.S.

Conformément à ce plan, les trotskistes déployèrent une grande activité de sabotage, d'espionnage et de terrorisme.

Suit le détail des actes de sabotage, incendies d'usines, déraillements, etc., que les inculpés ont « avoués ». Après cette lecture qui dure une heure, commence l'interrogatoire de Piatakov. Avec une grande facilité d'élocution il raconte les étapes de la conspiration antistalinienne et toute la salle est suspendue à ses lèvres.

Il raconte avec calme et une pleine maîtrise de soi ses conversations avec Sedov au café « Am Zoo » à Berlin, ses combinaisons financières avec la firme allemande Demag et Bosig, trace un tableau très vivant de l'atmosphère où se déroule le complot, ses relations avec Radek et Sokolnikov et enfin, au milieu d'un silence absolu et haletant, son extraordinaire voyage en avion de Berlin à Oslo pour voir Trotski en décembre 1935.

Aux questions souvent oiseuses de M. Vychinski, il répond avec une patience quelque peu condescendante qui masque à peine un sentiment de supériorité intellectuelle. M. Ulrich l'interrompt quand il cite le nom d'un ancien ambassadeur étranger à Moscou, et quand il semble se lancer dans des détails techniques relatifs à l'espionnage. M. Ulrich lui rappelle qu'une séance à huis clos sera consacrée à ces à-côtés fort intéressants de l'affaire.

Radek est à plusieurs reprises interrogé par M. Vychinski à propos de la déposition de Piatakov. Vif et parfois ironique malgré sa situation, il répond avec fermeté, et oubliant parfois qu'il est accusé il entame, en se rasseyant, une conversation fort animée avec son voisin que le garde rouge doit interrompre. Il ne se fait évidemment aucune illusion sur le sort qui l'attend

comme le montre le curieux dialogue suivant. Comme M. Vychinski fait allusion à certaines formules du code pénal, il déclare : « Je ne connais pas le code. » — M. Vychinski : « Après le procès vous le connaîtrez. » — Radek : « Après le procès, je n'aurai pas le temps de l'étudier. »

Ce qui est particulièrement déconcertant c'est que tous les inculpés avouent régulièrement tout ce qu'on leur demande d'avouer. Radek et ses compagnons n'ont pas manqué à la tradition. Ils ont accepté en bloc toutes les charges de l'acte d'accusation. Tous ils plaident « coupable ».

L'INTERROGATOIRE

Après la déposition de Sérébriakov, il semble bien que Boudou Mdivani, ancien chef du Vnechtorg à Paris, risque fort d'être considéré comme impliqué dans l'affaire « trotskiste ». C'est en vue du rétablissement de l'indépendance de la Géorgie qu'il aurait pris part au complot contre la vie de Staline.

La situation de Rakovski, ancien ambassadeur à Paris, est non moins compromise. Un autre accusé M. Drobnis, a déclaré, qu'au moment où il fit son *mea culpa* M. Rakovski était au courant de l'existence du centre terroriste trotskiste et qu'il connaissait parfaitement les instructions de Trotski relatives au terrorisme et au sabotage. M. Drobnis fit alors remarquer à Mouralov, autre accusé, que dans son télégramme de repentir M. Rakovski ne faisait aucune allusion au centre trotskiste. Mouralov ne put lui faire aucune réponse satisfaisante.

Les quelques phrases prononcées par Drobnis suscitèrent une vive sensation dans la salle d'audience. Tout le monde comprit l'importance des pa-

roles de Drobnis qui annoncent une nouvelle disgrâce de M. Rakovski. Il est superflu d'ajouter que la nouvelle de sa disgrâce probable a fait sensation dans les milieux étrangers.

Quant à MM. Boukharine et Rykov, la nouvelle de leur disgrâce est pleinement confirmée par la presse soviétique. Une résolution votée dimanche soir par l'usine numéro 1 déclare : « La bande trotskiste était en contact avec Rykov et Boukharine. Nous exigeons une enquête sur leur participation. Il faut les traîner devant les tribunaux ». On comprend le sens de ces menaçantes paroles sans qu'il soit besoin d'insister.

Quant aux résolutions relatives aux accusés du présent procès, elles aboutissent toutes, à la même conclusion : « Fusiller sans pitié ».

Le témoin Loguinov, donne des détails sur le sabotage au Caucase et les relations des trotskistes avec des ingénieurs allemands. Comme il compare l'attitude défaitiste des trotskistes en cas de conflit extérieur avec la même tactique préconisée et appliquée par Lénine pendant la dernière guerre, le procureur Vychinski, qui ne goûte point ces rapprochements, l'interrompt par l'affirmation tranchante et sommaire que les deux attitudes ne présentent aucune analogie.

Bogouslavski vient ensuite manifester une vive indignation contre Radek et Piatakov qui n'ont pas, selon lui, mis les autres membres du groupe au courant de leurs intentions secrètes et de leurs négociations avec les diplomates et hommes politiques étrangers. Ses aveux, affirme-t-il, ne lui ont pas été extorqués. Il les a faits, ajouta-t-il, très volontiers et spontanément.

Mouralov, vieux révolutionnaire, ami de Trotski depuis 1917, déclare avoir toujours souffert de ses manières bru-

tales. Il donne des détails sur l'attentat manqué contre M. Molotov. On passe à l'interrogatoire de Chestov qui raconte comment il a mis à sac une filiale de la Banque d'Etat où il a trouvé 160.000 roubles. Il ne volait point pour lui, mais pour la cause, suivant en cela les traditions révolutionnaires les mieux établies ici. Il distribua cette somme aux divers groupes trotskistes. C'est lui qui rapporta de Berlin deux lettres de Trotski, l'une pour Mouralov, l'autre pour Piatakov. Il les avait cachées dans les semelles de ses souliers. La lettre à Piatakov contenait de longues instructions du chef à ses partisans. Elle était chiffrée et Chestov passa trois jours à la mettre en clair. Il avait eu à Berlin dans un restaurant sur la route de Potsdam une entrevue avec Sedov, le fils de Trotski, qu'il avait mis au courant de la situation en U. R. S. S. Selon lui les entreprises d'Etat coûtaient trop cher; elles vivaient de subventions. Elles n'étaient pas « rentables ». Il considérait que les trotskistes avaient le droit moral de s'opposer par tous les moyens à une politique qu'ils jugeaient dangereuse pour le pays.

Ingénieur sans parti, Stroilov est interrogé à propos de certaines déclarations de Chestov. Devant une assistance suspendue à ses lèvres, il raconte d'une façon très captivante l'histoire d'une double provocation dont il fut victime à la fois de la part de Chestov et d'une firme allemande. Stroilov se trouvait en mission en Allemagne pour le renouvellement d'un contrat de commandes avec une firme allemande. Il fut très séduit par l'aspect général et par les conditions de vie du Reich. Il était très affecté par les effets désastreux de la collectivisation dans les campagnes soviétiques où, dit-il, régnait un affreux désordre et où les

paysans étaient dépouillés de leur blé, et il fut tenté de rester à Berlin et de solliciter la nationalité allemande. Il écrivit à ce sujet à l'un des représentants de la firme avec laquelle il était en relations d'affaires et qui attendait de lui son aide pour obtenir le renouvellement des commandes soviétiques. Il fut à ce moment accusé de se livrer à la propagande communiste en Allemagne et en une occasion dut même produire son passeport à son arrivée dans un hôtel, ce qui l'étonna beaucoup, car, dit-il, en Allemagne, à cette époque, on voyageait très librement et personne ne lui demandait de pièces d'identité. Il prit peur, se crut filé, et, rappelé par Chestov, rentra en Russie. A son retour, il fut l'objet d'un répugnant chantage de la part de Chestov, qui lui déclara : « Mes amis Allemands m'ont fait savoir que vous avez sollicité la nationalité allemande, ce qui est considéré, en U. R. S. S., comme une trahison envers la patrie. Si vous ne faites pas tout ce que je vous ordonnerai de faire, si vous refusez de travailler pour notre groupe trotskiste, je vous dénoncerai au Guépéou, qui me croira, car je suis membre du parti communiste. Mais si vous, vous me dénoncez, personne ne vous croira ».

Stroïlov se trouvait donc dans une impasse. Terrorisé par Chestov, il se soumit à ses conditions, et c'est ainsi qu'il participa au complot. Ses révélations produisent dans la salle une vive émotion.

Deux faits à relever.

C'est d'une part, l'arrestation du célèbre Bieloborodov, ancien président du Soviet d'Ekaterinenbourg qui, en 1918, donna l'ordre d'exécuter le tsar Nicolas II et toute la famille impériale. Le voici lui aussi convaincu de trotskisme et de terrorisme, comme il résulte de la déposition de Bogouslavski.

Certains voudront voir un effet de la justice immanente dans le sort qui attend dans quelque geôle obscure celui qui fit subir à la famille impériale un sort identique.

Le second fait, ce sont les aveux ahurissants de Lifchits, commissaire adjoint aux transports, et desquels il résulte qu'il organisait systématiquement lui-même des catastrophes de chemin de fer avec la collaboration de Se-rebriakov, lui aussi ancien commissaire adjoint aux transports.

Bien rares sont les spectateurs qui ne sont pas sortis les nerfs malades de la salle du procès où ils venaient d'assister à cette scène véritablement inouïe. Dans un affreux bégaiement, épouvanté lui-même par l'horreur de ses crimes, Lifchits, petit homme noir, au profil sémitique très prononcé, a raconté dans une atmosphère de cauchemar ses tractations avec un agent d'espionnage japonais auquel il se serait vendu pour quelques milliers de roubles.

Le chauffeur Arnold provoque l'hilarité. C'est une curieuse figure d'aventurier connu sous une demi-douzaine de noms de famille. Finnois de race, orthodoxe de religion, il a fait partie d'une loge de francs-maçons aux Etats-Unis, où il se donnait comme luthérien tout en étant membre du parti communiste. Il explique son attentat manqué contre Molotov.

A HUIS CLOS

Pour sa dernière séance consacrée aux interrogatoires, le tribunal s'était réuni à huis clos.

On examinait, en effet, dans tous ses détails, l'action de l'« œil de Berlin » et de la « main de Tokio » qui, on le sait, jouent un rôle considérable dans le scénario de Moscou. Voici le

communiqué officiel qui a été publié à l'issue de cette audience :

Le témoin Alexandre Stein (ingénieur allemand) a parlé de ses rapports avec des représentants officiels d'un certain gouvernement.

Radek, Sokolnikov et Piatakov ont été interrogés sur leurs relations avec des représentants d'un certain gouvernement étranger et leurs négociations avec les agents de ce gouvernement, conformément aux ordres de Trotski en vue d'une guerre contre l'Union soviétique, sur les moyens d'assurer la défaite de l'Union et sur le partage de ses territoires.

D'après les interrogatoires de Radek et de Sokolnikov et l'examen de documents, on a établi les noms et le rang des représentants des gouvernements étrangers avec lesquels ils ont conduit des négociations.

En questionnant Rataitchak, Kniazev, Turok, Grache, Chestov et Stroïlov, le tribunal a établi les relations « contre-révolutionnaires » avec des agents de services étrangers d'espionnage et de sabotage que les accusés ont entretenus dans l'Union soviétique à la fois sur l'ordre des services d'espionnage étrangers et du « Centre parallèle », agissant sur des instructions reçues directement de Trotski.

Piatakov et Rataitchak ont été interrogés sur leurs activités criminelles dans des entreprises d'importance militaire.

LE REQUISITOIRE

L'avant-dernière audience était consacrée au réquisitoire du procureur Vychinski. Celui-ci s'est livré à une diatribe passionnée et rageuse d'une violence volontairement outrée.

« Vous êtes, dit-il, des bandits professionnels, qui n'avez pas hésité à

vendre votre pays à l'Allemagne et au Japon, et il n'y a pas de doute que Trotski est le principal coupable de vos actes de trahison.

« *Le procès a nettement mis en lumière l'activité criminelle pendant de nombreuses années des conspirateurs trotskistes qui commirent des atrocités, mais nous avons aujourd'hui mis fin à leurs agissements* ».

Pendant le réquisitoire Radek, Sokolnikov et Piatakov baissaient la tête; ils se couvrirent le visage avec les deux mains lorsque Vychinski, tendant le poing vers eux, s'écria :

« *Vous êtes des criminels professionnels... L'ère du trotskisme est passée. Il croyait gagner en 1929 et en 1933, alors que les difficultés intérieures lui donnaient de l'espoir. Il a été définitivement abattu* ».

Le procureur a ensuite rappelé que Radek et Piatakov ainsi que Sokolnikov demandaient la mort de Kamenev et de Zinoviev lors du premier procès des trotskistes :

« *C'était, dit-il, pour sauver leurs propres têtes* ».

Enfin, vint la conclusion :

« *La loi exige, dans le cas où les accusés sont reconnus coupables, qu'ils soient fusillés et la peine capitale prononcée contre eux ne pourrait-êtré commuée que si des circonstances atténuantes sont formellement acquises* ».

La pérosaison de l'avocat général fut longuement acclamée par les représentants des divers syndicats ouvriers qui ont suivi le procès depuis son début.

LES PLAIDOIRIES ET LE VERDICT

La journée de vendredi 28 janvier a été une des plus intéressantes de ce procès fertile en émotions et en interrogatoires mouvementés.

C'est devant une assistance très attentive que le président Ulrich donne la parole à Piatakov. Complètement effondré, plus voûté que jamais, l'ancien commissaire adjoint à l'industrie lourde ne présente aucun argument pour sa défense. Il reconnaît le réquisitoire du procureur Vychinski exact en tous points, sauf un seul: « Le citoyen procureur a dit que je suis encore trotskiste. Je l'ai bien été pendant de nombreuses années, mais mon seul désir est de me débarrasser de mon atroce passé bien qu'il soit très tard pour le faire. Pendant que je répons ici de mes crimes le vrai responsable ne trouvera rien de mieux que de tout nier et de porter contre moi des accusations que sans doute il lance déjà à l'étranger. Je regrette qu'il ne soit pas ici ce criminel ».

Cet éclatant reniement de Trotski est souligné par des mouvements divers dans l'auditoire mais déjà Radek est debout. Un silence absolu s'établit. Son discours va durer quarante minutes et donner lieu à des interprétations diverses. L'ancien rédacteur des *Izvestia* est très ému. A certains moments on se demande s'il ne va pas pleurer. Son débit est très rapide, son élocution souvent très confuse. Il est très difficile à suivre. Son russe incorrect mêlé de tournures étrangères, inégal et heurté, est souvent déroutant. On sent qu'il veut envelopper sa pensée sur certains points et il procède à plusieurs reprises par allusions qui laissent les auditeurs perplexes. Voici les passages essentiels de son discours :

Puisque je me suis rendu coupable de haute trahison, toute possibilité de défense est pour moi exclue. Aucun argument ne saurait être trouvé pour défendre la trahison. Je ne peux pas non plus trouver de circonstances atténuantes. Je ne peux même pas dire que

Trotski m'a entraîné dans un mauvais chemin car son autorité a toujours été insignifiante à mes yeux. Je suis une personne adulte et si je me suis joint à lui c'est que je n'ai pas trouvé d'autre groupe politique auquel j'aurai pu adhérer.

Je pourrais terminer ici mes déclarations si je ne jugeais pas nécessaire de protester contre une certaine interprétation de ce procès. Je ne me suis pas reconnu coupable par pur amour de la vérité mais parce que je crois que la vérité peut être utile. Je proteste contre l'affirmation que dans ce procès il n'y a que des bandits. Ce procès a prouvé deux choses : d'abord que la guerre est certaine et d'autre part que le trotskisme est lié à toutes les forces contre-révolutionnaires en U. R. S. S. C'est ce qu'ont prouvé ma déposition et celle de Piatakov. Celles des autres accusés n'ont fait que confirmer les nôtres. Si vous n'avez affaire ici qu'à des bandits, comment pouvez-vous être sûrs que nous avons dit la vérité ?

Les forces trotskistes qui existent dans ce pays doivent savoir que nous avons tout avoué. Croyez-moi quand je vous dis que les vies des masses humaines me sont chères. Si je me retirais en gardant pour moi certains secrets j'entendrais les malédictions de ceux pour lesquels j'ai préparé un massacre qui peut être évité par mes aveux. Mais je lutte ici pour ne pas être qualifié de bandit, je lutte devant le monde entier, devant les gens qui m'ont connu pendant trente ans et qui ne pourraient pas comprendre comment je suis tombé si bas. Je suis revenu au trotskisme non pas parce que je pensais qu'il est impossible de construire le socialisme dans un seul pays, mais parce que je n'avais plus le cœur de lutter pour le socialisme. Mais j'ai toujours été hostile au terrorisme indivi-

duel où je ne vois qu'utopie. J'ai toujours été hostile au sabotage où je ne voyais qu'absurdité.

En 1934 j'ai écrit à Trotski de ne pas se lier avec les puissances étrangères, mais après cela il a gardé le silence pendant un an puis, soudain, j'ai été mis devant le fait accompli. C'était trop tard. Trotski a dit, il y a bien des années, que le socialisme est impossible dans un seul pays, tant que la révolution n'a pas éclaté dans les autres pays. Maintenant il dit : « La révolution étant impossible dans les autres pays, détruisez le socialisme en U. R. S. S. ». Tout ce que le procureur a dit concernant la restauration du capitalisme est vrai. Cette vérité est importante pour juger notre activité. Nous ne pouvions pas dire cela à notre cercle le plus intime qui comprenait cent personnes.

Sa voix s'est affermie. Il s'adresse maintenant à la presse étrangère beaucoup plus qu'au tribunal. Un lapsus lui fait dire : « Camarades juges », il se reprend vivement : « Citoyens juges ». Il raconte alors que la conférence prévue entre trotskistes n'eut pas lieu et qu'il n'osa pas en parler à Boukharine, son ami intime, qui connaissait pourtant les dernières instructions de Trotski et l'existence de contrats avec les puissances étrangères.

Donc, après avoir chargé Boukharine, lequel au surplus est déjà arrêté, Radek fait ici allusion à d'autres conspirateurs encore non découverts. Il existerait encore un troisième centre trotskiste.

La fin du discours de Radek est particulièrement intéressante. « Gavrilo Princip, meurtrier de l'archiduc François-Ferdinand, dit-il, a pu mourir satisfait car, en nationaliste serbe, il désirait la guerre qui libérerait son

pays. Mais pour moi la question se pose différemment. Je veux prévenir tous ceux qui en Espagne, en France, dans le monde entier, suivent encore Trotski qu'ils peuvent devenir des terroristes. A ceux qui luttent pour la paix je veux dire que le trotskisme n'est qu'une entreprise de sabotage que nous allons ici payer de notre tête. Je dois dire à tous ceux qui sont attirés par le trotskisme que, dans le moment présent, alors que le monde est à la veille de la guerre, chaque communiste qui sent la moindre fissure dans sa conscience de membre du parti peut très bien finir dans la peau d'un espion.

« Après cela vous pouvez croire à notre sincérité. Que notre leçon serve à d'autres ».

Après ce discours vraiment sensationnel et qui, nous devons le dire, emporte la conviction chez beaucoup qui étaient près de douter, la parole est donnée à Sokolnikov qui déclare que politiquement les accusés sont déjà enterrés et que personne en U. R. S. S. ne relèvera le drapeau du trotskisme. Selon lui, le tribunal pourrait trouver un motif à l'indulgence dans cette constatation.

Serebriakov, très bref, déclare avoir renoncé au trotskisme. Selon Bogouslavski, Trotski peut encore réussir à égarer bien des gens dans d'autres pays. Les accusés suivants, sauf Mouralov, très digne, demandent grâce et supplient que la vie leur soit laissée. Radek qui n'a demandé ni grâce, ni indulgence du tribunal, écoute en riant ironiquement les supplications de ses compagnons.

A 19 heures, la séance est levée. Le tribunal se retire pour délibérer.

C'est seulement à 3 heures du matin que le jugement est rendu. Toute l'assistance reste debout pendant la lec-

ture du jugement qui dure vingt-cinq minutes.

Les accusés conservent une impassibilité absolue. Radek, les bras croisés, regarde la salle d'un air parfaitement calme. Trois accusés sont condamnés

à dix ans de prison. Ce sont Radek, Sokolnikov et Arnold. Stroïlov est condamné à huit ans de prison. Tous les autres sont condamnés à mort.

A l'aube du 1^{er} février ils furent exécutés.

X.

Le chant choral en Ukraine

L'art du chant choral en Ukraine a ses racines dans la polyphonie populaire, c'est-à-dire dans l'exécution des chansons par le peuple lui-même. L'origine de la polyphonie populaire en Ukraine se perd dans les ténèbres lointaines de l'histoire et remonte au temps où la vie sociale des Slaves du Dniπρο commença à s'organiser et à sentir la nécessité de créer des manifestations vocales religieuses pour les masses. Il est clair que ce chant de masse, religieux ou laïque, n'a pu se développer que par le chemin naturel de la polyphonie, c'est-à-dire par la création de plusieurs variations d'une mélodie, exactement fixée avec le temps, par la mémoire populaire : les variations donnent dans l'ensemble une harmonie *sui-generis* qui est, par sa structure technique, assez proche du contrepoint que nous connaissons, mais très éloignée de l'harmonie adoptée aujourd'hui en Europe. La différence ne consiste pas seulement dans les sonorités, mais encore dans les moyens tout-à-fait dissemblables d'expression musicale. Tandis que dans l'harmonie européenne le tissu musical se forme par la superposition à la mélodie, menée par les voix hautes des colonnes sonores perpendiculaires : les accords ; dans la polyphonie, ce tissu croît comme de

nouvelles branches autour d'un même tronc, la mélodie principale, grâce aux variations de celle-ci, et, par conséquent, se développe en parallèles. Cette vérité est brillamment confirmée par l'analyse de la chanson populaire ukrainienne polyphonique et par la multiplicité des voix que nécessite son exécution.

Le meilleur échantillon de la polyphonie populaire, la plus ancienne, est l'innombrable catégorie des chansons ukrainiennes du culte païen : les « *ko-liadky* ». Elles représentent des fragments de chants du culte païen préhistorique des Slaves et sont de plus, les premières tentatives polyphoniques de la composition musicale populaire. Pour le grand bonheur des artistes et des savants, la mémoire du peuple ukrainien a conservé jusqu'à nos jours ces trésors dans toute leur fraîcheur, tant au point de vue de la mélodie qu'à celui de la distribution des voix.

Chacun comprendra que le niveau du chant du culte s'élevait parallèlement au niveau de développement du culte religieux. Quand, au X^e siècle (en 998 après J.-C.), le christianisme fut officiellement introduit en Ukraine, le chant chrétien, apporté par les Grecs, rencontra dans ce chant païen, cultivé depuis longtemps, une force musicale

déjà fortement organisée, possédant des formes artistiques établies et une solide tradition historique. Un conflit devait forcément éclater. A l'école de chant choral ouverte à Kiev, par le prince Volodymyr (qui mourut peu après, en 1015) on prit les chanteurs dans ce peuple qui peu de temps auparavant était encore païen. Ils apportèrent avec eux leurs habitudes, leurs traditions musicales, leur manière de chanter déjà fixée par le culte païen. Et comme la science du nouveau chant chrétien s'apprenait de vive voix, il était inévitable qu'il se fit un mélange de deux chants. Dans ce mélange, l'élément qui avait le plus de force dans la tradition, dans les habitudes et dans la nature même des élèves, devait prendre le dessus : c'est pourquoi l'élément populaire ukrainien triompha. Nous pouvons voir en effet que les livres de notes des églises montrent encore au commencement du XII^e siècle, c'est-à-dire cent ans après l'introduction du christianisme, l'originalité complète de notre chant chrétien.

Du chant grec, récemment apporté, il ne restait plus de traces ; un trésor, purement ukrainien de mélodies originales, dont nous trouvons les racines dans les chants de culte païen (koliada), dans les chants du printemps, et, en général, dans le chant populaire, se créa ainsi. Si l'on considère le chant choral d'église comme un art et si l'on étudie l'état général, assez rudimentaire, du chant chrétien au X^e siècle, le fait que le prince Volodymyr fonda, à la fin de ce même siècle, une « Schola Cantorum » à Kiev, nous montre que les exigences que l'on exprimait alors en Ukraine étaient déjà très grandes. Il faut faire de ce fait le commencement de l'art choral organisé et de la culture musicale et vocale en Ukraine.

La culture de l'art choral ukrainien

trouva une place stable et une école dans la « Lavra » (Laure) de Kiev. Le chant de cette « Lavra » et la rédaction des chœurs de ces chants d'église prirent forme et se stabilisèrent définitivement au commencement du XII^e siècle. Ecrit en signes spéciaux (crochets), ce chant portait le nom de « Znamenny » et se distinguait par cette appellation du chant non enregistré qui se transmettait par tradition d'une génération de chanteurs à l'autre, « de bouche à bouche ». Aussi, tandis que le chant enregistré — « Znamenny » — restait à peu près le même et évoluait très lentement, le chant traditionnel évoluait assez vite dans différentes directions et se nuancait différemment suivant les régions : chant « kievien », chant « de Galicie », chant de la « Ruthénie Subcarpathique ».

Tandis que le chant enregistré « Znamenny » s'élevait comme un tronc, le chant non enregistré formait les branches qui en sont sorties. La meilleure de ces branches est « le chant de Kiev » qui se forma définitivement à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e siècle. Il est le couronnement artistique de ce puissant processus de la création musicale qui n'a jamais cessé d'agir dans les profondeurs de l'élément populaire, depuis les temps immémoriaux jusqu'à nos jours. Dans le chant de la « Lavra » de Kiev, on peut entendre s'exprimer tous les chœurs du XV^e et du XVI^e siècles. Nous sommes frappés par l'incroyable originalité et par la fraîcheur de cette musique qui semble tout-à-fait nouvelle et inaccoutumée à l'esprit moderne qui s'étonne déjà de la structure du chœur lui-même : composé de deux basses, de deux ténors et d'un alto, et dans lequel le deuxième ténor mène la mélodie.

Le chant de la « Lavra » et des au-

tres formes de la musique religieuse, mais non d'église, « Cantates » et « Psaumes » (chants religieux de caractère moral) prouvent le très haut développement de la culture de la musique chorale ukrainienne, de cette musique qui avait déjà donné au XVII^e siècle, sur le terrain de la composition artistique, des modèles de polyphonie à

quatre, cinq, six, huit, douze et même à vingt-quatre voix qui étonne encore de nos jours.

Nous parlerons la prochaine fois des créations musicales scientifiques en Ukrainé.

Prof. Alexandre KOCHITZ.

(A suivre)

Revue de la presse

LE DISCOURS DU CHANCELIER HITLER

Le 30 janvier, le monde entier était à l'écoute : le chancelier Hitler allait prononcer son discours si impatientement attendu. Nous croyons de notre devoir de reproduire ici les passages essentiels de ce discours :

SANS AVERTIR PERSONNE

Le Führer remercie la Providence de lui avoir permis, à lui, « ancien soldat inconnu », de mener ses tâches à bonne fin.

Toutes les mesures nécessaires pour cela ne pouvaient être obtenues malheureusement par la voie de négociations. Mais faisons abstraction de cela : l'honneur d'un peuple ne saurait faire l'objet de marchandages. Il doit être pris. De même qu'on ne peut pas le lui enlever par des marchandages, on ne peut que le lui prendre.

J'ai accompli les actes nécessaires pour cela, sans demander en détail l'opinion de nos anciens adversaires, ni même les avertis.

PLUS DE SURPRISES

Avec ceci est terminée l'époque qu'on a appelée l'époque des surprises. L'Allemagne, en sa qualité d'Etat égal en droit, consciente de sa tâche européenne, collaborera désormais à l'avenir, d'une manière loyale, à résoudre les problèmes qui nous touchent, nous et les autres nations.

LE REICH N'EST PAS ISOLE

Le chancelier en arrive au récent discours de M. Eden où, précise-t-il « se trouve l'essentiel de ce qu'on peut dire des relations de l'Allemagne par rapport à la France ». Il se défend de vouloir isoler le Reich.

L'Allemagne, au cours des dernières années, a engagé un grand nombre de relations politiques. Elle en a renoué d'autres, elle les a améliorées et elle a établi avec une série d'Etats, je puis bien le dire, des relations d'étroite amitié. Nos relations en Europe avec la plupart des Etats sont,

à notre point de vue, normales; avec un grand nombre d'Etats elles sont très amicales. Je mets en tête ici les excellentes relations qui nous unissent avant tout avec tous les Etats que des souffrances analogues ont amené à tirer les mêmes conséquences que nous.

Par une série d'arrangements, nous avons écarté d'anciennes tensions. Par là nous avons contribué considérablement à l'amélioration des relations européennes. Je rappelle notre convention avec l'Autriche, nos relations excellentes et étroites avec l'Italie, nos relations amicales avec la Hongrie, la Yougoslavie, la Bulgarie, la Grèce, le Portugal, l'Espagne, etc., et enfin aussi les non moins cordiales relations que nous entretenons avec toute une série d'Etats hors d'Europe.

La convention conclue par l'Allemagne avec le Japon pour combattre le mouvement du Komintern est une preuve vivante que le gouvernement allemand ne songe nullement à s'isoler et qu'il ne se sent pas du tout réellement isolé. Du reste, j'ai exprimé plus d'une fois le désir et l'espérance d'arriver à des rapports aussi bons et aussi cordiaux avec tous nos voisins.

PAS DE DISPUTE AVEC LA FRANCE

L'Allemagne a sans cesse assuré, et je le répète ici solennellement, qu'entre elle et la France, par exemple, il ne saurait y avoir aucun objet de dispute humainement possible.

Le gouvernement allemand a en outre assuré la Belgique et la Hollande qu'il est prêt à reconnaître et à garantir toujours ces Etats comme territoires neutres intangibles. En

présence de toutes les déclarations que nous avons données autrefois, et en présence de la situation réelle, je ne vois pas comment par conséquent l'Allemagne devrait se sentir isolée ou de quelle manière elle pratiquerait une politique d'isolement.

LE PLAN DE QUATRE ANS

Le chancelier réfute ensuite la partie du discours de M. Eden dans laquelle le chef du Foreign office déclare que le plan de quatre ans empêche l'Allemagne de conclure des accords économiques. Le Reich poursuivra l'exécution du plan, mais il n'est pas rebelle aux accords.

Le Chancelier explique qu'en quittant la Société des Nations, « qui n'a jamais été une véritable ligue de tous les peuples », l'Allemagne ne désire pas pratiquer une politique d'isolement. Pas de « blocs » demande M. Eden. Mais est-ce la faute des civilisés si le bolchevisme existe?

CONTRE LA PESTE ROUGE

Il ne s'agit pas ici, s'écrie M. Hitler d'une forme particulière originale de la vie du peuple russe. Il s'agit de la prétention à la révolution mondiale du bolchevisme. Si le ministre Eden ne veut pas voir le bolchevisme comme nous le voyons, cela tient peut-être de la situation de la Grande-Bretagne, peut-être aussi d'autres expériences que nous ignorons... Pour M. Eden, le bolchevisme est peut-être quelque chose qui réside à Moscou. Pour nous, ce bolchevisme est une peste contre laquelle nous avons à nous défendre, en Allemagne, d'une manière sanglante. C'est une peste qui a tenté de faire de notre pays un désert analogue à ce qu'elle a fait de

l'Espagne, qui a commis les mêmes assassinats d'otages qu'en Espagne. Ce n'est pas le national-socialisme qui a cherché le contact avec le bolchevisme en Russie. C'est le bolchevisme juif international de Moscou qui a tenté de pénétrer en Allemagne et il continue aujourd'hui à le tenter.

« NOUS AVONS SAUVE
L'EUROPE »

Contre cette tentative, nous avons, dans un dur combat maintenu et défendu non seulement la culture de notre pays, mais peut-être aussi celle de toute l'Europe.

1° Nous considérons le bolchevisme comme un danger mondial insupportable; 2° nous essayons d'écarter ce danger de notre peuple; 3° nous nous efforçons, en conséquence, d'immuniser autant que possible le peuple allemand contre cette infection. De cela découle que nous évitons d'avoir des relations trop étroites avec les porteurs de ces bacilles empoisonnés.

CELUI QUI S'ALLIE
A L'ARMÉE ROUGE
Y TROUVE SA PERDITION

Je tiens la doctrine bolcheviste pour le plus grand poison qui puisse être donné à un peuple. Je désire par conséquent que mon propre peuple n'ait aucun contact avec cette doctrine.

Il serait inconcevable que des soldats allemands nationaux-socialistes puissent jamais accomplir un devoir d'assistance pour protéger le bolchevisme. De même nous ne voudrions pas nous-mêmes recevoir une aide d'un Etat bolcheviste. Car je crains que tout peuple qui reçoit une telle aide y trouve sa perdition.

JE NE CROIS PAS A LA S.D.N.

Je désirerais prendre position aussi contre l'idée que la S.D.N., comme telle, en cas de détresse, pourrait tendre un bras secourable pour sauver l'un ou l'autre de ses membres. Non, je n'y crois pas.

J'AI FAIT DES OFFRES
DE DESARMEMENT
ON A REFUSE

J'ai fait trois fois des offres très concrètes pour une limitation des armements. On a rejeté ces offres. Je puis rappeler que l'offre la plus grande était que l'Allemagne et la France ramènent en commun leurs armées à des effectifs de trois cent mille hommes, que l'Allemagne, l'Angleterre et la France égalisent leurs armements aériens et que l'Allemagne et l'Angleterre concluent une convention sur la proportion de leurs flottes de guerre.

De tout cela, le dernier point seulement fut accepté et réalisé. Ce fut la seule contribution à une véritable limitation des armements dans le monde.

On a répondu aux autres propositions allemandes tantôt par un refus pur et simple, tantôt en concluant des alliances qui ont jeté la puissance gigantesque de la Russie soviétique sur le champ des forces de l'Europe centrale.

Le Führer explique ensuite que chaque nation doit être juge du nombre de soldats et du matériel qui lui conviennent pour assurer sa sécurité. Il se réjouit des accords conclus avec l'Italie et le Japon et aussi de tous les pactes qui amènent une détente comme c'est le cas du gentlemen's agreement italo-anglais.

L'ALLEMAGNE N'ABUSERA PAS DE LA DÉTRESSE ESPAGNOLE

Parlant de l'Espagne, le Führer déclare :

On a essayé de mettre en connexion les sympathies allemandes pour l'Espagne nationale avec les désirs coloniaux. L'Allemagne ne demande pas de colonies aux pays qui ne lui en ont pas pris. En outre, l'Allemagne a tant souffert de la détresse bolcheviste qu'elle n'abusera pas de cette détresse pour prendre quelque chose à un peuple malheureux à l'heure où il est faible ou pour lui extorquer quelque chose pour l'avenir.

Nos sympathies pour le général Franco et son gouvernement sont d'ordre général. Elles reposent en outre sur l'espoir que la consolidation d'une Espagne vraiment nationale donnera à l'Europe de nouvelles possibilités économiques.

Le chancelier déclare que de nouveaux Etats ont accédé au droit d'être considérés comme des pays de premier plan : l'Allemagne, l'Italie, la Pologne.

LES COLONIES

Quelques mots sur l'impuissance de la S.D.N., et le Führer en vient aux problèmes coloniaux.

Autrefois, le peuple allemand s'est édifié un empire colonial sans voler personne et sans violer aucun traité. Il le fit aussi sans avoir recours à la guerre. On nous a pris cet empire colonial. Les motifs par lesquels on tente aujourd'hui d'excuser cet enlèvement ne résistent pas à l'examen.

L'Allemagne n'a jamais, du reste, demandé de colonies pour des buts militaires mais uniquement pour des buts économiques.

POUR EN SORTIR

Le Führer explique maintenant comment il serait possible, selon lui, d'arriver à une véritable pacification.

Il faudrait : 1° Que chaque nation assure l'ordre chez elle; 2° Que l'on admette les besoins vitaux de chaque peuple; 3° Que la S.D.N. se réforme; 4° Que les relations entre peuples soient basées sur l'estime réciproque et l'égalité des droits; 5° Qu'un accord de désarmement soit conclu; 6° Qu'on mette un terme aux campagnes d'excitation. (A ce propos, le Führer déplore les fausses nouvelles signalant des soldats allemands au Maroc); 7° Que l'on reste dans le domaine du « possible »; 8° Que l'on respecte les minorités.

L'OCCUPATION DE LA RHENANIE

A la fin de son exposé de politique étrangère, M. Hitler prend position sur le questionnaire adressé au gouvernement du Reich par l'Angleterre après l'occupation de la Rhénanie :

Aujourd'hui, je voudrais, après le rétablissement de la pleine souveraineté et la pleine égalité de droits de l'Allemagne, déclarer seulement, en conclusion, que l'Allemagne ne signera plus un traité incompatible, en quelque manière, avec son honneur, avec l'honneur de la nation ou celui du gouvernement qui représente l'Allemagne ou un traité incompatible, en quelque autre manière, avec les intérêts vitaux de l'Allemagne et ne pouvant, par conséquent, être tenus pour une longue durée.

PROJETS D'AVENIR

A la fin de son discours, le Führer énumère un certain nombre de projets d'avenir : en tête l'accomplisse-

ment du plan de quatre ans.

Comme tâche à venir, M. Hitler annonce l'établissement d'une constitution consacrant à jamais la véritable vie politique du peuple allemand.

LE PEUPLE ALLEMAND A RETROUVE UNE AME

Toutes les raisons d'espérer que la paix est possible se trouvent dans le discours du chancelier Hitler.

« Par Hitler, le peuple allemand a retrouvé une âme, sa grandeur et sa force », dit M. Marcel Boucher.

Incapables de profiter de leur victoire, les alliés de jadis ont assisté — les chefs de leur gouvernement ne sachant que platement récriminer —

à cette renaissance de l'Allemagne, aussi étonnante par son extrême rapidité que par sa puissance. Elle a eu un chef. Celui-ci, sorti du peuple, ancien combattant des tranchées a été librement accepté et les plébiscites successifs en donnent la meilleure preuve.

Une intelligence ayant, en dépit de toutes les difficultés, réalisé une œuvre aussi vaste ne courait pas le risque de voir disparaître cette œuvre dans l'horreur de nouveaux champs de bataille. Donner maintenant l'aïssance à son peuple, tel est son but. Il en poursuit un autre, débarrasser l'humanité du fléau des théories marxistes. Puisse-t-il, sans heurts pour nous, y parvenir!

CHRONIQUE

CAUCASE DU NORD

LA MORT DE MIKAIL HALIL-PACHA

Nous avons appris tout récemment, la mort à Stamboul du général Mikail Halil-Pacha, dernier président de l'ancien gouvernement de la République des Montagnards du Caucase du Nord. Le défunt était originaire de l'Aoul de Kazi-Koumoukh ; son père fut, en son temps, l'un des naïbs du grand chef du Daghestan et de la Tchetchnie, l'I-mam Chamyl.

Le défunt commença sa carrière militaire dans l'armée russe ; il atteignit ainsi le grade de colonel dans le régiment de cavalerie du Daghestan ; il prit ensuite du service dans l'adminis-

tration du pays où il occupa le poste de chef du district de Temir-Khan-Choura, jusqu'à la guerre de 1914-1918.

Bien que représentant de l'administration russe, il n'en fut pas moins aimé de la population, et cette sympathie valut au défunt de multiples ennuis ; il fut l'objet de toutes sortes de dénonciations de la part de la gendarmerie russe qui estimait sa manière d'administrer, contraire aux intérêts de l'étatisme russe.

En dépit de ces intrigues, ses brillantes qualités lui permirent de se maintenir à ce poste jusqu'à la grande guerre. Rappelé dans les rangs de l'armée, il fut envoyé à l'état-major du

front de Caucase. C'est là qu'il obtint le grade de général.

La révolution le ramène au pays natal où les Daghestanais reconnaissants le choisissent comme chef de la section militaire du Comité international du Daghestan. Au moment de la proclamation de l'indépendance des Montagnards, Halil-Pacha devient membre du Parlement national et adjoint au ministre de la Guerre, et dès le mois de mai 1919 il devient président du Conseil des ministres, ministre de la Guerre et ministre de l'Intérieur.

L'agression bolcheviste et l'occupation par ces derniers du territoire de

la République des Montagnards nord-caucasienne obligèrent Mikaïl Halil-Pacha à quitter sa patrie. Il se rend d'abord à Bakou, puis à Tiflis et enfin à Constantinople où il passa les derniers jours de sa vie.

Le défunt était âgé de 70 ans ; les dures années de l'émigration sapèrent ses forces ; il disparaît sans avoir eu la consolation de voir son cher pays indépendant et libre.

Le court passage du défunt au poste de président du Gouvernement a laissé une trace ineffaçable dans le cœur des Montagnards qui se souviendront de lui avec reconnaissance.

Puisse la terre étrangère lui être lé gère !
A. A.

UKRAINE

MORT DE VASSYL STEFANYK, GRAND ECRIVAIN UKRAINIEN

Le 6 décembre, à Roussov, en Galicie Orientale, est mort, à l'âge de 65 ans, le grand écrivain ukrainien, originaire de ce pays, Vassyl Stéfanyk. Il avait commencé sa carrière littéraire par un « livre bleu » qui eut un succès retentissant et qui fut publié dans la revue polonaise « La Vie », dirigée par les grands écrivains polonais Pchybychevsky et Vyspianski. Après ce premier livre, V. Stéfanyk a donné encore « La croix de pierre », « Le chemin », « Ma parole », « La terre » et quelques nouvelles.

Il n'a pas écrit beaucoup, mais dans chaque mot de ses œuvres il a mis tout son art. Dans presque tous ses écrits, il nous montre la vie des paysans ukrainiens de Galicie, qu'il connaissait comme personne. V. Stéfanyk n'aimait pas beaucoup la politique mais, quand il le fallait, il servait la cause nationale

avec abnégation. En 1908, il fut envoyé par ses compatriotes comme député au Parlement de Vienne ; en 1918, il était député au Conseil National de la Galicie Orientale.

La littérature ukrainienne moderne perd en V. Stéfanyk un connaisseur incomparable de la vie nationale ukrainienne et un grand écrivain aux idées et à la technique tout à fait occidentales.

L'UNION NATIONALE DE TOUS LES PARTIS UKRAINIENS DE LA RUTHENIE SUBCARPATHIQUE

La longue lutte fratricide entre les divers groupements ukrainiens de la Ruthénie Subcarpathique a pris fin ; tous les groupements ukrainiens de tendances nationales et de tendances dites moscophiles, ont réalisé le 17 novembre, à Ujhorod, un accord complet pour lutter pour l'autonomie du pays,

prescrite par le traité de Saint-Germain. Cet important événement a produit une vive impression dans toute la Tchécoslovaquie.

LES CRAINTES BOLCHEVISTES AU SUJET DE L'UKRAINE

Selon les *Visti* du 10 décembre 1936, le dictateur moscovite de l'Ukraine, Postychev, consacra une grande partie de son discours, prononcé le 22 novembre, au congrès extraordinaire des Soviets de la région de Kiev, au danger germano-italien qui menace Moscou en Ukraine. Après avoir cité les articles des journaux allemands, *Deutsche-Bergwerkzeitung* et *Die Flamme*, ainsi que ceux du journal italien *Impero* qui prêchent la constitution d'une Ukraine indépendante pour enrayer la menace russe en Europe Occidentale, M. Postychev définit la politique de Moscou comme une politique de centralisation à outrance en vue de la meilleure orga-

nisation de la défense des intérêts de la métropole russe.

MORT DE LEON VASILEWSKI, GRAND AMI DE L'UKRAINE ET DES PEUPLES OPPRIMÉS DE RUSSIE

A Varsovie, est mort Léon Vasilewski, premier ministre des Affaires étrangères de la Pologne ressuscitée, ancien président du parti socialiste polonais, président de l'Institut des recherches nationales, rédacteur en chef du journal *Indépendance* et grand publiciste. Léon Vasilewski fit ses études dans les Universités de Saint-Petersbourg et de Lviv, où il lia connaissance avec des Ukrainiens et étudia leur cause, et, en général, la cause des peuples opprimés.

L. Vasilewski, très grand érudit, spécialiste des questions nationales, a laissé un énorme héritage littéraire. Ses écrits sur la question ukrainienne font autorité en la matière.

BIBLIOGRAPHIE

G. WELTER : *La guerre civile en Russie 1918-1920*. Payot, Paris 1936.
Prix : 15 francs.

Nous avons déjà donné ici-même, une courte critique du livre précédent de cet auteur : *L'histoire de la Russie communiste*, et nous ne pouvons que répéter à peu près la même opinion sur le livre qui vient de paraître.

M. Welter connaît assez bien l'histoire de la Russie et les événements, mais il les connaît tout à fait à la russe. Il a adopté les préjugés russes à tel point qu'il est presque incapable d'analyser autrement. C'est pourquoi il néglige 1917 en Russie a été aussi une révolution des nationalités. C'est pourquoi,

encore ayant adopté le point de vue purement russe, il pense que les mouvements des allogènes, sont insignifiants et sans avenir. C'est pourquoi il pense que dans la débacle russe, il ne restait qu'une seule force capable de tenir le front, la légion tchèque (p. 71). L'incompétence de M. Welter dans la question des nationalités en Russie le fait se contredire souvent lui-même. Aux pages 96 et 124, l'auteur nous apprend que les blancs russes ont été battus parce qu'ils ont négligé les Ukrainiens et les cosaques. Mais à la page 136, il absolument ce fait que la révolution de déclare que les Ukrainiens ne pouvaient être d'aucune utilité pour Wrangel car ils étaient trop faibles.

Mais c'est surtout dans la description des événements d'Ukraine, du Caucase et du Turkestan qu'on voit la faiblesse de l'auteur. Il reconnaît lui-même que « l'Ukraine fut le théâtre d'une série d'événements à tel point compliqués qu'il est quasi impossible d'en faire le récit ». L'auteur a seulement oublié d'ajouter ici « sans connaître l'histoire de ce pays et les sources ukrainiennes ». Ne connaissant pas les sources ukrainiennes sur ces événements, l'auteur fait évidemment un récit tout à fait embrouillé, une véritable salade russe. A la page 150, il apparaît que les socialistes révolutionnaires russes ont été les dirigeants des paysans ukrainiens ; S. Petlura est un « ancien instituteur » et d'après M. Welter il n'y avait pas d'armée ukrainienne et « quand il s'agit de combattre un ennemi armé, les troupes ukrainiennes manquent absolument de cran ». M. Welter ose aussi soutenir la légende des pogromes par les armées nationales ukrainiennes. D'autre part, il atteste que « Petlioura (cela doit signifier Petlura) assiste impuissant à la frénésie de ses atamans ». Ayant caractérisé comme nul le mouvement ukrainien, l'auteur, à la page 153, lance l'opinion tout à fait contradictoire, en déclarant que Denikine « sous-estima la portée du séparatisme ukrainien et de l'autonomisme cosaque, négligence qui contribua à l'échec final de sa campagne ».

Pour en finir avec les connaissances de M. Welter sur l'Ukraine, citons le passage suivant de la page 157 : « En Ukraine, les Soviets eurent encore à combattre le général blanc Boulak-Boulakhovitch qui avec des volontaires russes, rassemblés en Pologne par lui et par Savinkov, avait occupé Minsk le 22 octobre 1920 ». Le général Boulak en Ukraine ! Minsk en Ukraine !... Tout le monde sait que la géographie

est très secondaire pour les Français, mais il y a tout de même des limites à tout. Je conseille vivement à M. Welter de bien étudier, avant de parler de l'Ukraine et des pays allogènes de Russie, la géographie et l'histoire de ces pays. La même « histoire » se répète en effet pour l'histoire des autres pays allogènes...

« Le Caucase, patrie du pétrole, avait été encouragé à se détacher de la Russie par l'Angleterre »... Avec une opinion pareille sur l'origine du patriotisme caucasien, l'auteur n'est pas enclin à s'exagérer les événements du Caucase et la lutte qu'ont menée les Caucasiens contre l'impérialisme russe.

« La résistance au mouvement centralisateur fut plus acharnée au Turkestan ; les basmatchs réfugiés dans la montagne tinrent jusqu'en 1922. »

Il est vraiment dommage que la question des nationalités en Russie soit tellement inconnue à M. Welter et qu'il ne sache rien de l'histoire de ces pays et des événements qui s'y sont déroulés pendant les années 1917-1920.

La révolution russe de 1917 est une révolution politique et sociale et une révolution des nationalités. On ne peut ni la bien décrire, ni la bien connaître, si l'on s'écarte de cette question. Celui qui agit autrement se place à un point de vue purement russe et rend en plus un mauvais service à l'opinion publique française qui se trompe souvent en considérant la Russie comme une entité homogène et forte, quand en vérité ce n'est qu'un être malade qui doit mourir, tôt ou tard, sans gloire.

J. K.

A Stamboul viennent de paraître trois brochures qui se rapportent à trois pays de Transcaucasie, et dont l'auteur est un professeur de géogra-

phie du Corps de cadets, M. Hakki Raif Ayyildiz. Ces brochures ont été écrites tout spécialement, à l'intention des élèves. Chacune d'elles contient 24 pages ; la première est consacrée à la Géorgie, la deuxième à l'Azerbaïdjan, la troisième à l'Arménie. Une carte est jointe à chaque brochure. L'auteur commence par donner un aperçu historique très précis et très objectif de chacun de ces pays ; il parle ensuite de la géographie physique, de l'ethnographie, de l'industrie, des diverses cultures et de la situation politique actuelle. Des illustrations représentant des types ; des vues de villes, etc., accompagnent ces brochures.

Sous cet aspect, la question représentée est fort intéressante, et sa diffusion parmi la jeunesse est pour nous un important facteur ; cela d'autant plus que ces brochures forment une partie d'un ensemble d'autres brochures destinées à faire connaître à la jeunesse turque les pays qui avoisinent la Turquie.

*

**

Tout récemment, le professeur Tchoban Zadé a découvert dans les archives de l'Institut oriental à Lénin-grad un manuscrit contenant le treizième chapitre de « Dede Korkoud ».

L'on sait que ce document, d'une importance « considérable » pour l'étude de la langue turque, contient douze chapitres. C'est tout ce qui nous reste de ce précieux document ouïgoure de langue turque.

D'après les journaux soviétiques, le treizième chapitre concerne le turk occidental, donc le turk d'Azerbaïdjan. L'Institut azerbaïdjanien d'études de l'Azerbaïdjan se propose d'éditer, sous peu, ce treizième chapitre.

« GEORGICA »

Journal des étudiants géorgiens et cocasiens

Nous avons reçu le second numéro du journal « GEORGICA », publié par la *Georgion Historical Society*. C'est un volume de près de deux cents pages accompagné de nombreux hors-textes, de figures explicatives et d'une carte historique de la Géorgie.

Voici le contenu de cette intéressante publication :

« La Croix d'outre-mer », Z. Avalichvili.

« L'Icone de la Crucifixion de l'Eglise Ssalendjikh en Mengrélie », Pr. E. Takaïchvili.

« Les influences géorgiennes sur les cultures des peuples balkaniques », G. Péradzé D. Ph.

« Le poème géorgien : « L'homme à la peau de léopard », T. Margvelachvili. D. Ph.

« Révolte du Daghestan et de la Tchitchnie en 1877 », J. Baddeley.

« Le monument de Djvari », G. Bodchouridzé.

« La division ethnographique et historique de la Géorgie », A. Guguchvili.

« 1 Didrachmes colchiques », S. Makalati.

« La date de la construction de la cathédrale de la colonne vivante », S. Kakabadzé.

« La race caucasienne », A. Djavakichvili.

« La table chronologique et généalogique des rois de Géorgie », A. Guguchvili.

« Les quatre basiliques dans la vallée de Kvirila ». E. Takaïchvili.

Tsubinachvili : « Georgische Baukunst », Prof. D. Talbit Rice.

« L'architecture arménienne et l'art gautique ». Baltrusaitis.

« L'alphabet géorgien », A. Guguchvili.

On trouve le journal chez M. Stephen Austin et Son. LDT. 17, Waterloo Place.

E5114E
1937

Édition et Imprimerie
Rapide de la Presse
O. ZELUK
5, rue Saulnier, Paris